STÉPHANE HÉNIN,
UN DEMI-SIÈCLE AU SERVICE DE L'ACADÉMIE.

par Georges **Pédro**

Il paraît utile de préciser au début de cette présentation que le demi-siècle dont il est question dans le titre ne concerne que les rapports directs qu'à eu Stéphane Hénin avec la Compagnie, en tant que membre de l'Académie (titulaire, puis émérite); la période indiquée part du 08 juin 1955, jour de son élection jusqu'au 04 juin 2003, date de son décès.

En réalité, si l'on veut approcher la vérité d'un peu plus près, il nous faut noter que le demi-siècle est largement dépassé, puisque les liens de S. Hénin avec l'Académie ont duré près de 70 ans, depuis la présentation par A. Demolon de sa première note devant notre Compagnie lors de la séance du 15 janvier 1936 à aujourd'hui même, c'est-à-dire le 10 décembre 2003.

C'est donc d'une très longue collaboration dont je vais faire état maintenant devant vous, en mesurant bien l'honneur qui m'échoit d'avoir en ce jour à vous la présenter. Pour ce faire, j'organiserai mon exposé en mettant l'accent sur trois aspects suivants :

- les principaux traits du parcours de Stéphane Hénin à l'Académie,
- sa production scientifique dans le cadre de la Compagnie,
- enfin, le rôle que l'Académie a pu jouer dans l'épanouissement, ainsi que dans la diffusion de son apport intellectuel.

I. Grands traits du parcours de Stéphane Hénin à l'Académie

Le vrai point de départ de son itinéraire au sein de la Compagnie date du décès de son maître Albert Demolon le 23 août 1954, qui laissait une place vacante dans la section VI : *Sciences physicochimiques agricoles*. Aussi le 2 mars 1955, le Bureau de l'Académie annonce l'ouverture d'un poste de membre titulaire. La procédure en usage pour une élection était alors la suivante : les candidatures reçues sont transmises à la section compétente, qui les classe avant de les transmettre au bureau. Le 24 mars 1955, Stéphane Hénin envoie sa lettre de candidature au secrétaire perpétuel R. Préaud. ***(document 1)***

Trois autres candidatures se sont par ailleurs manifestées :

- P. Boischot, ancien collaborateur de A. Demolon et alors Directeur de la Station centrale d'Agronomie au CNRA de Versailles ; il était correspondant national depuis 1943 ;
- D. Leroux, lui aussi correspondant depuis 1943[(*)], travaillait à la Chaire de Chimie agricole du Conservatoire National des Arts et Métiers. Il avait été le préparateur de A. Demolon, lorsque ce dernier avait en 1929 assuré la suppléance de A.T. Schloesing (fils) après le décès de ce dernier.
- enfin J. Guerillot[(*)], professeur de chimie à Grignon.

[(*)] Par la suite, D. Leroux a été élu membre non résident en 1961 et J. Guerillot en 1965.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 10 décembre 2003.

S. Hénin était le plus jeune des quatre et P. Boischot son Directeur. Il décidait cependant de maintenir sa candidature, conforté par le fait que son ami et cadet G. Aubert, avait été élu l'année précédente (1954) dans la section "Histoire Naturelle". De plus, il se considérait - à juste titre d'ailleurs - comme le fils spirituel de A. Demolon.

Après examen des dossiers, la section VI délibère et présente à la Compagnie lors du Comité secret du 1er juin 1955 (C.R. Acad. Agr, 1955, p. 463) :

- en première ligne : M. Boischot
- en deuxième ligne : ex-aequo et par ordre alphabétique MM. Guerillot, Hénin et Leroux.

L'élection se déroule le 08 juin 1955 et conduit aux résultats suivants ***(document2)***, (C.R. Ac. Agr. 1955, p. 475) :

Hénin	: 27 voix
Boischot	: 12 voix
Leroux	: 3 voix
Guerillot	: 1 voix

Stéphane Hénin est donc élu au premier tour, à la surprise générale ; ce qui montre que les arguments invoqués par les sections peuvent dans certains cas être différents de ceux que retient l'ensemble de l'Académie qui, elle, se réfère avant tout à la personnalité du postulant, indépendamment de toute question relative à la spécialisation scientifique ou encore à la position hiérarchique.

Il est reçu par le Président de l'Académie P. Vayssière le 9 novembre 1955 et fait son entrée dans cette salle qui n'avait pas alors la disposition actuelle. Il y occupe un siège créé en 1798 ***(document3)***, dont le 1er titulaire a été L.M. La Revellière-Lepaux, qui fut un des cinq directeurs au moment du Directoire et qui était membre de l'Institut (Classe des Sciences morales et politiques). Les quatre occupants les plus récents ont été membres de l'Institut (Académie des Sciences) ; à commencer par Michel-Eugène Chevreul, Grand Croix de la Légion d'Honneur, élu le 22 août 1828 ; mort en 1889, il a le record de la présence à l'Académie (57 ans) - il en a assuré la présidence à 20 reprises entre 1850 et 1880 - et le record de longévité des membres titulaires (il est mort en effet à 103 ans). Viennent ensuite P.P. Deherain, le créateur du dispositif des parcelles expérimentales de Grignon en 1875 (le second dans le Monde après celui mis en place à Rothamsted – G.B. en 1843), puis le Docteur E. Roux, disciple de Pasteur et deuxième directeur de l'Institut Pasteur succédant à Emile Duclaux, enfin Albert Demolon. Stéphane Hénin ne déparait pas dans cet aéropage de personnalités scientifiques, caractérisées à la fois par une grande longévité et une très belle notoriété.

Depuis cette date, notre confrère n'a cessé de déployer une intense activité :

- d'abord au sein de sa section, qui est maintenant la V : *Physique* et *Chimie des milieux et des êtres vivants*, qu'il animait pleinement en vrai leader et dont il surveillait de près l'évolution de la composition au fur et à mesure des vacances, en mettant l'accent sur les véritables besoins scientifiques de l'Académie. C'est ainsi qu'il avait fait élire en 1968, avec l'appui de G. Barbier, Francis Perrin, alors Haut Commissaire à l'Énergie atomique (CEA), comme garant des nouvelles recherches effectuées sur les sols et les végétaux à partir des méthodes nucléaires. D'une façon plus générale, il tenait beaucoup aussi à la qualité des candidats présentés par d'autres sections, conscient que la réputation d'une Académie ne valait que par la notoriété scientifique ou technique ainsi que par le rayonnement des personnes qui la composaient.
- en second lieu, cette activité s'est déployée devant l'Académie toute entière, qu'il a présidé en 1974, tant par les communications qu'il présentait que par ses nombreuses interventions au cours des discussions, et ce, bien au delà de son éméritat en 1990 et malgré les soucis que lui créaient durant la dernière période la santé de Madame Hénin.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 10 décembre 2003.

II. La production de Stéphane Hénin à l'Académie

Avant d'entrer plus avant dans ce domaine, je tiens à préciser que je l'aborderai essentiellement, au cours de ce paragraphe, sous l'angle quantitatif ; le qualitatif, c'est-à-dire tout ce qui tourne autour des idées et réflexions étant reporté dans le 3ème et dernier point de mon exposé.

La production de S. Hénin, qui est très importante, peut se décomposer en plusieurs phases suivant que le contact avec la Compagnie a été indirect, puis direct.

1) La première phase se situe entre 1936 et 1954, c'est-à-dire avant son élection le 08 juin 1955 ; il y soumet ses notes, qui sont alors présentées par un membre de l'Académie, la plupart du temps A. Demolon. C'était la règle fixée par l'article XIV de l'ordonnance royale du 30 mai 1780 ; le membre titulaire se portant alors garant de l'intérêt de la note qu'il présente.

Beaucoup plus tard, le règlement intérieur du 25 avril 1956 a permis aux correspondants d'intervenir personnellement, pour eux-mêmes ou au nom des auteurs étrangers à l'Académie ; ceci par une autorisation spéciale et après que le bureau ait pris connaissance du contenu de la communication proposée.

L'application de ces mesures s'est faite en réalité très progressivement. Ce n'est qu'en 1988, après la création d'un Comité de lecture, qu'elle est devenue la règle ; ceci en relation avec la mise en place de séances thématiques et l'organisation de colloques.

Pendant cette phase, les notes de S. Hénin sont au nombre de 13, malgré une coupure totale entre 1939 et 1942 ; il est alors mobilisé, puis en captivité. Dès sa libération en mars 1943, il publie dans la foulée 2 notes (7 juillet et 22 décembre 1943), puis 2 en 1944, en 1945 et en 1949, en se manifestant aussi en 1947, 1950 et 1954.

* *
*

Il est bon de préciser ici que c'est durant cette période "préacadémique" que la Compagnie a décerné à S. Hénin une médaille de vermeil (1940) et qu'il s'est vu attribuer le prix de la Fondation Xavier-Bernard en 1955.

2) La phase suivante part de son élection en 1955 ; il intervient alors directement, d'abord en exposant ses propres travaux, ainsi que les notes qui lui sont confiées, ensuite en présentant en séance des thèses, ouvrages, mémoires en relation avec le domaine agronomique.

Deux périodes peuvent être distinguées dans cette seconde phase :

➲ La période allant de 1955 à 1974, année de sa présidence, est la plus active de toutes. S. Hénin présente en son nom personnel et au nom de divers collaborateurs 120 notes et 34 ouvrages. On peut faire à ce sujet plusieurs remarques :

- la production est quasi annuelle, puisque seules quelques années n'ont pas donné lieu à la présentation de notes : 1958, 1959, 1960, 1961, puis 1966. Ceci ne veut pas dire que S. Hénin ne déposait pas d'ouvrages (34 au total) et qu'il n'intervenait pas en séance.
- la production est constante, même si elle n'est pas toujours régulière. Mais certaines années ont été particulièrement fructueuses : 17 en 1967, 14 en 1968, 23 en 1971, 17 en 1979, 27 en 1974 année de sa présidence (sans compter les 2 séances spécialisées organisées par lui-même).

Au total, Stéphane Hénin est, durant cette période, monté 154 fois à la tribune.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 10 décembre 2003.

➲ La 2ème période est celle qui va de sa présidence (1974) à son passage à l'éméritat (1990), et même jusqu'à son décès (2003). S. Hénin intervient 148 fois. Il y a encore beaucoup de présentations de notes (100) et d'ouvrages (48), et ce même après son accès à l'éméritat(**).

Cela fait en tout 315 interventions, soit une moyenne de 5,3 communications ou présentations par an entre 1936 et 1996, sans compter sa participation aux nombreuses discussions ; ce qui est tout à fait considérable et probablement unique dans les annales de l'Académie. D'ailleurs son prédécesseur à la présidence André Leroy, dans son discours de fin de mandat le 09 janvier 1974, ne s'y était pas trompé ; n'a t-il pas déclaré :

Le moment est venu maintenant de dire tout le bien que je pense de mon aimable successeur M. Hénin. Nous connaissons tous son urbanité, sa sagesse, et par dessus tout, son bon sens. Depuis son admission parmi nous, il a été l'un des plus assidus de nos confrères. Si l'Académie pouvait disposer de deux récompenses, l'une pour les membres de notre Compagnie ayant occupé la tribune pour y exposer le plus grand nombre de rapports ou de communications, et l'autre pour celui d'entre nous ayant pris part dans le cours de l'année au plus grand nombre d'interventions, notre ami, au cours de chacune de nos sessions, serait le vainqueur imbattable de ces compétitions.

Venant de la part d'un homme éminent comme l'était André Leroy à l'époque, des paroles aussi élogieuses se passent de tout commentaire.

III. Rôle de l'Académie dans l'œuvre de Stéphane Hénin

On peut se demander pourquoi S. Hénin a déployé tant d'activités au sein de l'Académie. C'est que, pour lui, notre Compagnie formait en agronomie un ensemble irremplaçable du fait de ses compétences multidisciplinaires, d'une grande indépendance d'esprit et d'une masse imposante d'expériences juxtaposées. Elle constituait donc un lieu privilégié, d'abord pour discuter des problèmes concernant l'agriculture et l'agronomie, ensuite pour présenter devant la communauté académique le fruit de réflexions approfondies, et enfin pour soumettre des avis motivés à l'attention des agriculteurs et des Pouvoirs publics.

1. Aspects scientifiques et techniques

Ces aspects couvrent avant tout la présentation de notes, mais aussi le dépôt d'ouvrages et de thèses à l'attention de la bibliothèque, en dernier lieu l'organisation de Colloques ; et ce sans oublier que pendant plus de vingt ans S. Hénin a présidé le jury du Prix de la Fondation Xavier Bernard et créé des systèmes de jugement applicables à l'appréciation de travaux de nature extrêmement variée.

a/ Les données en rapport avec les applications de la science sont présentées dans les notes (les résultats de science fondamentale sont en général réservés à l'Académie des Sciences et à des Revues spécialisées étrangères (Clay minerals Bulletin, Soil Science….), notes qui résultaient de travaux de recherches susceptibles de trouver un écho dans notre enceinte et auprès des lecteurs de nos Comptes rendus annuels. Ces notes sont soumises à l'appréciation de l'auditoire. Stéphane Hénin ne se contentait pas de les lire. Il en décortiquait le contenu, discutait les résultats, ajoutait ses propres commentaires. Il ne se gênait pas dans la discussion pour présenter clairement ses réserves ou ses désaccords ; et ce, très directement et sans utiliser la langue de bois.
Je ne résiste pas à vous conter un épisode resté mémorable dans les annales de l'Académie ; il s'agit de ce que l'on a appelé à l'époque "l'affaire Kervran".

(**) Il faut dire ici que du fait de la mise en place de séances thématiques faisant appel à des conférenciers extérieurs à l'Académie qui intervenaient directement, la présentation de notes dès ce moment a pratiquement cessé.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 10 décembre 2003.

Le 25 février 1970, notre confrère H. Noilhan appartenant à la section 4 (Économie agricole et sociologie rurale) introduit M. Kervran pour présenter une note de physicochimie intitulée "Bilan du calcium, du phosphore et du cuivre chez un animal en milieu fermé enrichi en magnésium". Cette note, qui conduisait à admettre l'existence de transmutations biologiques à faibles énergies, donne lieu en séance à une très longue discussion menée notamment par des scientifiques confirmés, notamment J. Lavollay, G. Barbier, et S. Hénin, qui critiquent ce travail mettant en doute le principe de la conservation de la matière de Lavoisier et rappelant l'alchimie du Moyen-Age et qui déclarent qu'il n'est pas possible de publier une telle communication. S. Hénin, lui-même très irrité, ajoute encore que "au cas où cette note serait publiée, je me réserve de revenir sur ce point dans une séance ultérieure" (Comptes rendus, 56,1970, p. 686). A la suite de cet incident, la section VI se réunit au complet, c'est-à-dire en présence de notre confrère Francis Perrin ; puis en s'appuyant notamment sur les contre-expériences de L. Gueguen qui n'était pas encore parmi nous (moi non plus d'ailleurs, mais j'ai pu vivre cette péripétie de l'extérieur), elle s'oppose à l'unanimité à la publication de ce texte, attachée qu'elle est à la rigueur scientifique et au crédit de la Compagnie. Finalement la présentation a quand même été publiée, certes précédée par un avis de l'Académie (C.R 1970, 56, p. 670) demandant à l'auteur des confirmations sur ce qu'il avait avancé. Conformément à sa promesse, S. Hénin revient à la charge le 07 octobre 1970 dans un exposé intitulé "*Réflexions à propos d'une communication récente*" (C.R 1970, 56, p. 1013-1018). Il s'agit là d'une note extrêmement importante de notre confrère ; je ne vais pas la commenter, mais extraire simplement le fait essentiel qui peut se résumer ainsi : "Si la richesse d'une Académie vient de sa composition différenciée qui lui permet d'étudier tel ou tel problème de l'agriculture, il ne faudrait pas pour autant qu'un chimiste se porte garant de l'intérêt d'une note touchant à des questions juridiques ou qu'un juriste accepte de faire présenter une note relevant des sciences fondamentales". Si je suis revenu sur cette question, dit-il, c'est parce que ce genre de situations risquait de discréditer notre Compagnie. La leçon a porté, en sorte que des problèmes de ce genre ne se sont plus représentés ; cette action, qui lui a fait un certain nombre d'ennemis, a donc été finalement très efficace.

b/ La *présentation en séance de livres, mémoires et thèses susceptibles* d'intéresser la Compagnie. C'était un genre d'exercice où S. Hénin excellait et qui le conduisait presque toujours à proposer des leçons de portée générale.

c/ Enfin *son activité a conduit à l'organisation de Colloques* de l'Académie, qui donnaient lieu à des numéros spéciaux. Je me limiterai à citer ici :

- son intervention, à l'occasion du bicentenaire de la fondation de la Société d'Agriculture de la Généralité de Paris en 1961 sur le thème général "*Aspects et étapes de la Recherche agronomique en France*", dont il a été chargé de tirer les conclusions.
- la mise sur pied durant sa présidence en 1974 de plusieurs Colloques, dont en particulier les séances consacrées à l'agriculture face à la crise des matières premières, avec deux volets :
  - incidence de la crise des matières premières sur l'agriculture ;
  - l'agriculture productrice de matières premières.
- Mais on peut citer aussi la même année le Colloque sur les prévisions en agriculture (4 décembre 1974), puis plus tard bien d'autres séminaires dont
- La lysimétrie en 1995.

2. Aspects méthodologiques et conceptuels

La seconde face de l'œuvre de Stéphane Hénin à l'Académie concerne la présentation de réflexions à propos de l'Agronomie. Ce genre d'exercice ne s'insère, ni dans les préoccupations des Instituts de recherche scientifique à proprement parler, ni dans les revues spécialisées à caractère scientifique et technique. Il faut donc trouver une autre instance, à défaut d'écrire un ouvrage ou

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 10 décembre 2003.

encore de rédiger un long article à publier dans une Encyclopédie telle *l'Encyclopédia Universalis* ; et c'est là où l'Académie, qui n'a pas de rôle direct dans l'action, a constitué un support idéal d'expression. Notre confrère M. Sebillotte a bien mis en exergue cet aspect des choses lors du Jubilé de 1990. Il a constaté que dans ce domaine essentiellement d'ordre épistémologique, en dehors de sa thèse en 1944 et de ce que nous avons écrit ensemble à un Congrès de pédologie expérimentale à Nothingam en 1965, toutes les pièces maîtresses de S. Hénin se trouvaient dans les Comptes rendus à l'Académie d'Agriculture, comme par exemple :

- l'évolution du concept de sol (1957),
- la connaissance empirique (1958),
- le quantitatif par rapport au qualitatif (1959),
- l'interprétation du fait expérimental en agronomie (1960),
- les perspectives de la recherche agronomique (1961),
- les fausses évidences (1969),
- les principes de l'étude des potentialités agricoles (1970) (avec J.P. Deffontaines).

Ces diverses réflexions conduisent toujours à des avancées conceptuelles permettant aux chercheurs, soit d'établir des ponts entre disciplines scientifiques différentes, soit encore de bien replacer leurs travaux dans un cadre plus large de nature épistémologique.

Mais ce genre d'investigation l'a conduit aussi à formaliser sa doctrine agronomique en reliant la science pédologique aux pratiques agricoles, ce qu'il a fait dans son livre majeur : "*Le profil cultural*" (1ère édition 1960 et 2ème édition 1969), qui a été traduit en plusieurs langues.

Je crois que je vais m'arrêter là mon exposé tout à fait conscient de son insuffisance, tant l'œuvre académique de S. Hénin a été importante. Il me reste à dire simplement quelques mots de conclusion.

Conclusion

Arrivé au terme de cet exposé, il me semble que la meilleure façon de conclure est de le faire à travers la formule suivante qui comporte deux propositions : *Si l'Académie d'Agriculture de France a joué un rôle irremplaçable dans l'épanouissement de la pensée de S. Hénin, S. Hénin a, en retour, bien servi notre Compagnie.*

• En ce qui concerne la première proposition, il est tout à fait clair en effet que l'Académie a constitué sa famille intellectuelle ; lui même l'a d'ailleurs dit ici en 1999 (C.R. Acad. Agr. 1999, 85 (8), p. 276). Il se plaisait beaucoup au sein de ce type d'institutions. Rappelons brièvement qu'elles ont été créées au XVIIème et au XVIIIème siècle pour deux raisons essentielles :

La première, c'est que c'était le seul moyen en ce temps là de réunir régulièrement des savants d'origine différente et travaillant souvent isolément ; l'existence d'une Académie officielle leur permettait de discuter ensemble de leurs résultats et d'échanger leurs idées ;

La seconde, c'est que c'était aussi la *seule* façon de pouvoir publier les résultats des travaux dans des Comptes Rendus paraissant régulièrement ; ce qui était d'autant plus apprécié qu'il n'y avait pas à ces époques à proprement parler de revues scientifiques.

Certes, il n'en est plus de même aujourd'hui, puisque des Sociétés savantes sont apparues au XIXème siècle et que des Instituts de Recherche ont été créés au XXème siècle, impliquant automatiquement l'édition de bulletins, revues, annales…, indispensables pour consigner les nouvelles découvertes. Mais il s'agit dans tous les cas de journaux scientifiques très spécialisés, et non de publications ayant un caractère généraliste comme le sont nos Comptes rendus.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 10 décembre 2003.

En ce qui concerne S. Hénin il a, lui aussi, beaucoup publié dans des revues spécialisées. Mais lorsqu'il voulait exposer des conceptions nouvelles ou des réflexions générales sur l'agronomie par exemple, il le faisait par l'intermédiaire de l'Académie d'Agriculture, car aucune autre Institution ou revue ne lui aurait permis de s'exprimer aussi librement et de conceptualiser ses idées de manière aussi approfondie.

• Ce faisant, et c'est là la deuxième proposition, S. Hénin a en retour beaucoup servi notre Académie, dont il a été une des principales chevilles ouvrières durant un grand nombre d'années. Á ce titre, la Compagnie se doit de lui exprimer en ce jour notre immense gratitude.

Certes, notre illustre Confrère nous a maintenant quittés et nous sommes ici tous quelque peu orphelins. Au demeurant, il a semé tant d'idées et animé tant de discussions dans cette enceinte qu'on peut conclure aujourd'hui, sans craindre de beaucoup se tromper, que S. Hénin n'a pas fini de servir l'Académie.

Avec tous les remerciements de l'auteur à son confrère P. Zert, pour l'apport de documents et de conseils, ainsi que pour la relecture du manuscrit.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 10 décembre 2003.

1885
4 MAI 1955

Le 24 MARS 1955.

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

J'ai l'honneur de solliciter mon inscription sur la liste des candidats au fauteuil devenu vacant par suite de la disparition de mon regretté Maître, Monsieur Albert DEMOLON.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, d'agréer l'expression de ma respectueuse considération.

S. HENIN,
Directeur du Laboratoire
des Sols, Versailles.

72, Rue des Entrepreneurs,
Paris. (15°)

ÉLECTIONS

L'ordre du jour appelle des scrutins pour l'élection d'un membre titulaire, d'un membre non, résidant, de trois correspondants nationaux de trois correspondants étrangers.

Les conditions réglementaires de quorum se trouvent réalisées.

Le dépouillement des scrutins donne les résultats suivants :

Élections de membres : votants, 43; majorité absolue, 22.

***Section des sciences physico-chimiques* :** Membre titulaire (place de DEMOLON) :

HÉNIN obtient .... 27 voix
BOISCHOT .... 12 voix
Désiré LEROUX .... 3 voix
GUÉRILLOT ..... 1 voix

Membre non résidant (place de M. PALMADE) :
Henri GAUSSEN obtient. ..... 31 voix
Robert RÉGNIER. ..... 12 voix

M. le Président proclame élus M. HÉNIN, membre titulaire et M. GAUSSEN, membre non résidant. Leur élection sera soumise à l'approbation M. le Président du Conseil.

Copyright Académie d'Agriculture de France. Séance du 10 décembre 2003.

MEMBRES TITULAIRES
MEMBRES TITULAIRES
1962 ... DROUINEAU (Gustave)
JACQUOT (Clément)
1968 ... BENOIST (Claude)
CARLIER (Michel)
DAUPHIN-MEUNIER (Achille)
KAUZMANN (Joseph)
LECLERC de BUFFIGNIFF (Hubert)
ROUSSIONNOL (Charles)
1970 ... COCHARD (Jean)
TRUBART (René)
1971 ... ROUVEROUX (Pierre)
CEPHISE (Michel)
ROUY (Henri)
ROSEM (Léon de)
1973 ... CHAUMIER (Pierre)
LEVACHER (François)
SORDEL (Michel)
1974 ... JUGLART (Michel de)
MONNIER (Claude)
1975 ... THÉVENOT (Roger)
1976 ... FOURTET (Jean)
1977 ... LONG (Jean)
CAUDERON (André)
1978 ... MINIER